

Dossier de presse

Lundi 4 Avril 2011



Conseil Consultatif de Développement du 4 avril 2011

Le Conseil Consultatif de Développement (CCD) de la CREA est composé d'environ 200 membres issus des milieux économiques, sociaux, culturels et associatifs. Le CCD constitue un espace de concertation à l'échelle communautaire. Il marque la volonté de la CREA d'établir un dialogue permanent avec la société civile.

Le CCD se réunit ce soir et aborde deux sujets majeurs de la CREA : le Programme Local de l'Habitat et la mise en place du plan véhicule électrique, (CREA'VENIR).

Le Programme Local de l'Habitat

Le PLH définit la ligne directrice des politiques Habitat de la CREA en matière de soutien au logement pour les 6 ans à venir et les moyens d'actions envisagés. Il définira des objectifs précis et concertés en matière de production de nouveaux logements et de réhabilitation de logements existants afin de répondre aux besoins des habitants de la CREA.

Ces objectifs seront qualitatifs et quantitatifs.



La CREA soutiendra la production de logements, leur réhabilitation et facilitera les parcours résidentiels des ménages...

Cette politique est réalisée avec le soutien financier ou le partenariat de la CREA, par les acteurs locaux : constructeurs, entreprises, bailleurs sociaux et institutionnels, gestionnaire de biens...

Le logement dans la CREA en quelques chiffres :

La présentation proposée au CCD prendra appui sur un diagnostic et un échange autour des premiers enjeux pour notre territoire.

Une stabilité résidentielle :

- 3/4 des habitants de la CREA habitaient la même commune 5 ans auparavant.
- 1/3 des déménagements se font au sein de la même commune.
- Plus de la moitié des ménages de la CREA ont des revenus qui leur permettent de demander un logement social.

Développement et construction neuve :

- Les 65 000 logements sociaux représentent 30 % des résidences principales de la CREA.
- 17 000 nouveaux logements de 2000 à 2008 : secteurs en plus forte croissance : Rouen, Vallée du Cailly, Seine Austreberthe.

Le diagnostic :

- Les atouts à l'échelle globale de la CREA :

- Une offre importante, tant dans le parc social que dans le parc privé.
- la CREA propose de nombreux choix dans les types de logements comme dans la fourchette des prix.

- Ses limites :

- Difficultés des ménages les plus pauvres à accéder au logement.
- Des choix plus restreints à l'échelle de chaque secteur géographique.
- Des attentes insuffisamment satisfaites : des grands appartements familiaux en accession et location à Rouen, des logements individuels en accession sociale.

Pour une meilleure réponse à l'ensemble des besoins en logements :

- Logement social :

- Mieux adapter la production aux besoins et mieux la répartir.
- Mieux équilibrer géographiquement le parc.
- Conserver l'attractivité du parc social par des actions de requalification.

- Parc privé :

- Eviter les situations de sur offre sur certains territoires.
- Eviter la dépréciation de parties du parc privé et ses impacts négatifs.
- Résorber les poches d'habitat indigne en locatif et pour les propriétaires occupants modestes.

- Jeunes et personnes âgées :

- Disposer d'une offre pour les personnes les plus fragiles.
- Accompagner en amont pour favoriser une bonne insertion dans le logement.

Présentation de CREA'VENIR, le plan stratégique pour le développement du véhicule électrique



Laurent Fabius, Patrick Pélata, Directeur Général de Renault, Michel-Edouard Leclerc, Président des Centres Leclerc, Michèle Bellon, présidente du directoire d'ERDF, Frédéric Abbal, PDG de Schneider Electric France, Michel Couture, EDF, ont **signé le 25 mars dernier, le partenariat CREA'VENIR** pour le déploiement d'une infrastructure de charge coordonnée sur le territoire de la CREA

Un partenariat fort avec Renault

- **La filière automobile représente plus de 6 000 emplois sur le territoire de la CREA** (sites de Cléon et de Grand-Couronne notamment). Une large palette de métiers de l'automobile est représentée. L'usine de moteurs haut de gamme Renault à Cléon est le deuxième employeur privé du territoire (près de 4000 emplois).

Le Plan CREA'VENIR s'articule autour de quatre axes :

- **L'expérimentation des tout premiers véhicules Renault 100% électriques**, dans le cadre du partenariat inédit signé avec le constructeur au salon mondial de l'automobile, en octobre dernier. La CREA est le premier territoire de France à accueillir des véhicules électriques Renault.

Concrètement, Renault met à disposition de la CREA et de ses partenaires 20 à 25 véhicules, pour une durée d'au moins un an. Les premiers véhicules utilitaires (des Kangoo ZE) stationnent au parking du siège de la CREA, où 6 points de charges sont installés. Ils sont affectés à 3 services et une dizaine d'agents de la CREA, spécialement formés, conduira les véhicules.

- **La gratuité de stationnement pour les véhicules électriques**

Afin d'inciter au développement de cette nouvelle filière, la CREA et la Ville de Rouen ont décidé d'instaurer, pour tous les véhicules 100% électriques et jusqu'à la fin de l'année 2012, **la gratuité permanente du stationnement en voirie sur le périmètre de la Ville de Rouen.**

- **La mise en place d'un réseau de bornes de charge pour véhicule électrique sur le territoire de la CREA**

Les premières bornes sont installées : Place Joffre et Place du 39^{ème} Régiment d'Infanterie. D'autres sites sont étudiés qui pourront accueillir, à terme, de nouvelles bornes en fonction des besoins (parking CREA du Mont Riboudet par exemple). Un projet de réseau de bornes, élaboré en étroite collaboration

avec les Villes concernées, sera présenté au mois de juin 2011.
Ces bornes pourront accueillir tous les types de véhicules électriques -pas seulement Renault.

- De nouveaux services d'éco-mobilité électrique

Une étude sur la mise en place d'un système de véhicules électriques en libre-service (auto-partage) va être lancée. La mise en place d'un tel service, très innovant, doit faire l'objet d'analyses extrêmement précises. Il s'agit donc d'un projet susceptible d'être mis en place à moyen/long terme.

Enfin, la mobilité électrique ne se limite pas au véhicule électrique. Devant le succès rencontré par l'offre **VELO'R** de location de vélos électriques de la CREA, **la CREA a décidé d'augmenter son offre de 50% : 50 nouveaux vélos seront proposés à la location d'ici le mois de juillet.**

Contacts

Sophie CHARBONNIER
Attachée de presse CREA
06 46 15 34 21
sophie.charbonnier@la-crea.fr

Cathy PREVOST
Assistante
02 32 76 69 37
cathy.prevost@la-crea.fr